

REQUALIFICATION DE LA RD 1015 MERS-LES-BAINS - SOMME



Requalification et aménagement de la Route Départementale 1015 sur l'ensemble du parcours communal

Lieu	Mers-les-Bains (80)
Maitrise d'ouvrage	Commune de Mers-les-Bains
Equipe	L'Anton & Associés (mandataire) / AREP VILLES / Franck FRANJOU / ZOOM / ODOS
Mission	Mission complète de maîtrise d'oeuvre, concours restreint
Coût des travaux	4,5 M€ HT
Superficie	2500 m ² , 10 à 14m de large
Date	2014-2018

Mers-les-Bains



(LE VIVANT FORME)

Le programme consiste à aménager et à requalifier la route départementale 1015 qui traverse la cité balnéaire. Sur près de 2,5km, cette voie distribue toute la ville.

Le projet vise fondamentalement à réunir résidents et touristes, deux usages, deux modes d'occupations de l'espace. Dans ces conditions, l'accessibilité facile à tous et à toutes heures est le principal vecteur d'unification de l'image et des pratiques. Le projet propose une chaussée confortable de 6m de large et une augmentation du nombre de stationnements. A l'instar des cités balnéaires « nouvelle génération », l'offre de déplacement alternative à la voiture avec la possibilité de stationner facilement permet de développer à la fois des paysages agréables et des circulations douces confortables.

Dans toute l'entrée de ville le confortable trottoir nord est conservé, la chaussée est réduite à 6m et une large noue arborée est créée au sud, abritant une promenade sous réglementation « voie verte ». Celle-ci est prolongée jusqu'au centre ancien et forme ainsi une vraie promenade piétons-cycles reliant le centre de Mers à la ZA des Grands Marais. La noue collecte les ruissellements du secteur et guide les eaux jusqu'à la rivière, la Bresle oubliée et revalorisée.

Dans la partie ouest, l'aménagement se transforme. Le long des belles façades de briques, le projet devient plus urbain avec davantage de stationnements, quelques plantations de bouquets arborés, des matériaux plus nobles sur les trottoirs, et des ourlets fleuris en pied de façade. Les matériaux deviennent plus qualitatifs, l'enrobé fin des trottoirs de la section précédente devient un pavage de briques sombres, longé de stationnements sur banquette.

Au delà de ces aménagements qualitatifs, une dimension fondamentale à la traversée mersoise manque encore. Le visiteur qui suit la signalétique « vers Mers » traverse le plus souvent la ville jusqu'au au Tréport sans même avoir découvert la remarquable façade maritime et la plage. Nous proposons donc la déviation de la circulation entrante vers le front de mer par la rue Sadi Carnot. La portion de l'avenue ainsi libérée d'une partie de la circulation est requalifiée en centre urbain de qualité.

Le projet, par l'ensemble des aménagements et des dispositifs, est à la fois structurant et souple. Les façades remarquables, les horizons lointains, les douces collines et les puissantes falaises sont mis en valeur.

